

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 03404 Numéro SIREN : 830 525 457 Nom ou dénomination : 5 OCEANS
--

Ce dépôt a été enregistré le 06/09/2022 sous le numéro de dépôt 19384

Déposé au Greffe
le 03 AOUT 2022
sous le N° 19384
RCS N° 1783404

5 OCEANS NANTES

3 Rue Contrescarpe

44000 NANTES

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

Santhien *Conforme*

BILAN ACTIF

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2021 (12 mois)				Exercice précédent 30/09/2020 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	3 310	3 209	102	0,02	755	0,24
Autres immobilisations corporelles	197 102	26 783	170 319	31,95	81 406	25,44
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	150 000		150 000	28,14		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	10 830		10 830	2,03	4 770	1,49
TOTAL (I)	361 243	29 992	331 251	62,13	86 931	27,16
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	46 242		46 242	8,67	28 000	8,75
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	261		261	0,05	770	0,24
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	7 437		7 437	1,39		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	7 442		7 442	1,40	4 647	1,45
. Autres	50 401		50 401	9,45	104 353	32,61
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	90 096		90 096	16,90	95 344	29,79
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	201 879		201 879	37,87	233 113	72,84
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	563 121	29 992	533 129	100,00	320 043	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2021 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2020 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000)	1 000	0,19	1 000	0,31
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	100	0,02		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	136 334	25,57	-10 315	-3,21
Résultat de l'exercice	92 321	17,32	146 749	45,85
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	229 755	43,10	137 434	42,94
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	92 253	17,30	30 000	9,37
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	7 158	1,34		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 398	6,45	16 581	5,18
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	46 173	8,66	25 643	8,01
. Organismes sociaux	71 785	13,46	34 479	10,77
. Etat, impôts sur les bénéfices			45 992	14,37
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	31 860	5,98	27 409	8,56
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	2 225	0,42	2 505	0,78
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	17 523	3,29		
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	303 374	56,90	182 609	57,06
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif				
(V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	533 129	100,00	320 043	100,00

5 OCEANS NANTES

3 Rue Contrescarpe

44000 NANTES

Annexes légales

Aux comptes annuels présentées en Euro

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

Conforme

La charte

ANNEXE

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2021 dont le total est de 533 129,34 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 92 320,99 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Informations et commentaires sur :
- Charges à payer et avoirs à établir
 - Composition du capital social
 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

ANNEXE

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

Aux comptes annuels présentée en Euro

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	30/09/2021 12 mois	30/09/2020 12 mois	30/09/2019 12 mois	30/09/2018 16 mois	0 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	1 000	1 000	1 000	1 000	
b) Nombre d'actions émises	100	100	100	100	
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	995 116	641 446	399 993	205 376	
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	137 414	203 238	26 520	-20 715	
c) Impôt sur les bénéfices	29 517	49 731	8 167		
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	107 897	153 507	18 353	-20 715	
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	92 321	146 749	13 424	-23 739	
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	1 079	1 535	184	-207	
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	923	1 467	134	-237	
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	12	7	7	5	
b) Montant de la masse salariale	371 269	215 819	150 562	69 149	
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	92 943	15 925	9 429	6 510	

Observations complémentaires

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<u>Filiales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
5 OCEANS VANNES	5 000	79 208	100,00	500	500	42 812		995 116	92 321	
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & partic.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

5 OCEANS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 3 Rue Contrescarpe

44000 NANTES
R.C.S : 830.525.457 NANTES

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE **ORDINAIRE ANNUELLE DU 28/02/2022**

Le 28/02/2022,
à 16 heures,

Les associés de la société **5 OCEANS**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur RICHARD TANHCHALEUN, préside la séance en qualité de Président associé

Le Président constate que les associés présents ou représentés remplissent les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2021 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2021,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30/09/2021,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/09/2021, et quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,

- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion du conseil d'administration,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2021 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2021 lesquels font apparaître **un bénéfice de 92 320,99 Euros**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **30/09/2021** faisant ressortir **un bénéfice de 92 320,99 Euros**. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **136 333,90 Euros**. Le résultat à affecter ressort ainsi à **228 654,89 Euros**.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **228 654,89 Euros**, de la façon suivante :

- Aux autres réserves, pour un montant de 228 654,89 Euros

Rappel des dividendes distribués

aucun

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Le Président

A handwritten signature in dark ink, appearing to read "Van der ..." with a stylized flourish at the end.

5 OCEANS

S.A.S. au capital de 1 000,00 Euros

Siège social : 3 Rue Contrescarpe

44000 NANTES

R.C.S : 830.525.457 NANTES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28/02/2022 **AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30/09/2021**

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **30/09/2021** faisant ressortir un **bénéfice** de **92 320,99** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **136 333,90** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **228 654,89** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **228 654,89** Euros, de la façon suivante :

- Aux autres réserves, pour un montant de 228 654,89 Euros

Pour copie certifiée conforme

Le Président

